

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 28 Février 2019
Délibération n°20190228_12

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 45

Absents : 29

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

Votants : 56

- dont « pour » : 51

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 5

**OBJET : DETR/DSIL 2019 : DEMANDE DE DOTATION D'INVESTISSEMENT POUR LES PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES – AGRANDISSEMENT SIEGE COMMUNAUTAIRE**

Le jeudi 28 février 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22 février 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VARS.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - BASSET Véronique – PARTAUD Xavier - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric — ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre – CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard ÉDRICH Patrick - GIROUX-MALLOT Françoise - BONNET Franck - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEL Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

MOREAU Bernadette représentée par son suppléant RABIOUX Jean-Michel

CORNU Jean-Pierre représenté par son suppléant CHARRAUD Francis

CAILLAUD Nadia (pouvoir à GUYON Jean-Guy)

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à ESTEBAN Philippe)

VIAUD Annette (pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre)

BRUN Jackie (pouvoir à KAUD Pascal)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

BERTRAND Didier (pouvoir à BEAU Nathalie)

PELLETIER Dominique (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

DANEDE Laurent (pouvoir à ROUHAUD Henri)

LIOT Gérard - RAVION Didier - BLANCHON Alain - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - COLIN Jean-Pierre BOURIN Michel.

Absents non excusés : PRÉVAUTEL Caroline - FLAUD Yves - CRINE Jean-Jacques- DURAND Jean-Louis BERTHAULT Patrick - ROUSSEAU Christian - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - BOURABIER Jacques BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre.

OBJET : DETR/DSIL 2019 : DEMANDE DE DOTATION D'INVESTISSEMENT POUR LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES – AGRANDISSEMENT SIEGE COMMUNAUTAIRE

Vu la proposition soumise au Comité de pilotage du Contrat de Ruralité du Ruffécois réuni le 21 décembre 2018,

Le Président expose à l'assemblée que depuis sa création au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Cœur de Charente développe ses services pour répondre :

- à ses nouvelles attributions issues des lois NOTRe, ALUR et de Transition énergétique,
- aux besoins de la population et des entreprises.

Dans le cadre de la nouvelle organisation des services, il s'avère que le siège social de la collectivité situé à TOURRIERS est trop exigu pour y accueillir et regrouper une partie des services communautaires. Il convient alors d'envisager l'agrandissement des locaux.

Le Président expose le plan de financement prévisionnel de cette opération :

Agrandissement du siège communautaire à TOURRIERS :

| DEPENSES | | RECETTES | | |
|------------------|---------------------|---|-------------|---------------------|
| | HT | | | |
| Maîtrise d'œuvre | 30 000,00 € | ETAT - DETR/DSIL | 35,00% | 80 500,00 € |
| Travaux | 200 000,00 € | DEPARTEMENT Contrat triennal 2019-2021 | 17,39% | 40 000,00 € |
| | | Maître d'ouvrage (emprunt) | 47,61% | 109 500,00 € |
| TOTAL | 230 000,00 € | TOTAL | 100% | 230 000,00 € |

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière décide :

- **D'APPROUVER le projet et le plan de financement prévisionnel,**
- **DE SOLLICITER le concours financier de l'État au titre du Contrat de Ruralité du Ruffécois pour 2019 pour l'opération précitée.**
- **D'INSCRIRE les crédits au budget.**
- **D'AUTORISER le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,



Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS